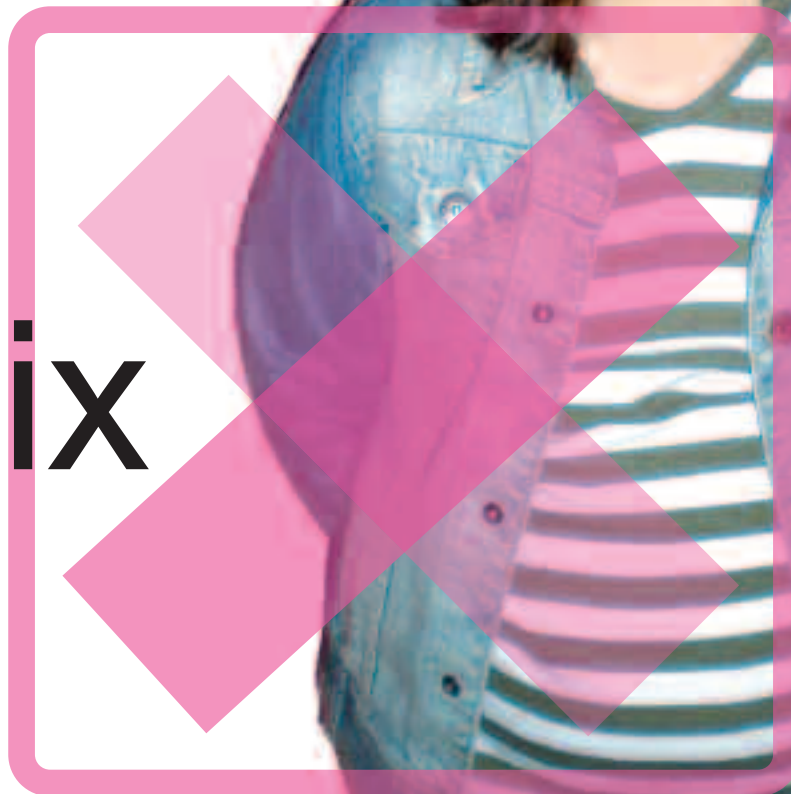


ma voix

EXIGEONS UNE MEILLEURE
PROTECTION DE LA SANTE HUMAINE ET DE
L'ENVIRONNEMENT CONTRE LES RISQUES
LIES AUX PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX.

CHEMICAL REACTION



CONTROLE DES PRODUITS CHIMIQUES : LE NOUVEAU DEPART ETES-VOUS PREOCCUPES PAR LES RISQUES LIES AUX PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, ET LEURS EFFETS POSSIBLES SUR NOTRE SANTE? SAVIEZ-VOUS QU'UNE NOUVELLE REGLEMENTATION EUROPEENNE DES PRODUITS CHIMIQUES EST ENTREE EN VIGUEUR ? IL AURA FALLU PRESQUE 9 ANNEES POUR ELABORER CETTE LOI, APPELEE REACH¹ QUI A SUSCITE « L'OPERATION DE LOBBYING LA PLUS FEROCES DE L'HISTOIRE DE L'UNION EUROPEENNE » DECLENCHEE PAR L'INDUSTRIE CHIMIQUE. LES ONG DE PROTECTION DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT ONT DU DEPLOYER BEAUCOUP D'EFFORTS DE MOBILISATION POUR EVITER LE SABOTAGE COMPLET DE REACH. AINSI, DE NOMBREUX CITOYENS, PEUT-ETRE VOUS, ONT ECRIT A LEUR GOUVERNEMENT, LEURS EURODEPUTES OU A LA COMMISSION EUROPEENNE POUR DEMANDER UNE MEILLEURE PROTECTION DE LA SANTE HUMAINE ET DE L'ENVIRONNEMENT CONTRE LES RISQUES LIES AUX PRODUITS CHIMIQUES DANGEREUX².

1 | Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques, Règlement entré en vigueur le 1er juin 2007.

2 | De nombreux citoyens ont écrit à leurs eurodéputés et à la Commission européenne via le site Internet 'Chemical Reaction' (un projet commun du Bureau européen de l'environnement, Friends of the Earth Europe et Greenpeace, www.chemicalreaction.org).

Contre toute attente, la version finale de REACH a permis de faire les premiers pas vers une nouvelle approche de la réglementation des substances chimiques. Avec ce nouveau cadre réglementaire, la charge de la preuve reviendra au producteur qui devra fournir les preuves de la non toxicité de ses produits, les citoyens pourront demander des informations sur l'utilisation de substances dangereuses dans certains produits et les produits chimiques dangereux devront être remplacés par des produits de substitution plus sûrs, s'ils existent.

REACH présente également de nombreuses lacunes et ambiguïtés juridiques, conséquence du lobbying exercé par l'industrie chimique. Mais nous pouvons encore influencer la mise en application de REACH pour l'améliorer dans les années à venir. Nous pouvons également utiliser les nouvelles clauses contenues dans cette réglementation, et encourager les entreprises à être plus proactives et **à éliminer les substances dangereuses dès que cela est possible.**



textiles



RETARDATEURS DE FLAMME BROMES (RFB)

utilisés dans les tissus et garnitures de mobilier (par exemple les canapés) et les plastiques (par exemple dans les ordinateurs personnels et les téléphones portables) pour retarder la propagation des flammes. Les RFB les plus utilisés sont persistants et s'accumulent tout au long de la chaîne alimentaire. Des études ont montré que plusieurs d'entre eux avaient un impact sur le système hormonal. L'exposition au PBDE (éther diphenyle polybromé) au sein de l'utérus a été associée à un développement anormal du squelette et du cerveau.

QUEL EST LE PROBLEME?

Les citoyens s'inquiètent de plus en plus des effets des produits chimiques sur la santé et l'environnement. Les produits chimiques d'origine industrielle ne sont pas seulement une menace pour l'environnement. Nous y sommes bien plus exposés qu'on ne le croit généralement, l'air intérieur de nos maisons, les produits de la vie quotidienne : désodorisants, produits d'hygiène ou d'entretien, et tous les biens de consommation dont les matériaux peuvent contenir, à notre insu, des additifs chimiques dangereux : meubles, électronique, ustensiles de cuisine, vêtements, jouets ...

Nombre de ces substances sont rejetées dans l'environnement, s'accumulent dans la chaîne alimentaire et au final contaminent la faune sauvage et le corps humain. Un nombre croissant de ces substances sont associées avec des problèmes de santé comme les allergies, la baisse de la fertilité, les anomalies de développement infantile, les atteintes au matériel génétique et certains cancers. Nous sommes tous exposés, mais les fœtus et les enfants en bas âge sont les plus vulnérables aux produits chimiques transmis via le corps maternel ou par contact à l'air, à la poussière et à la nourriture.

Avec Reach, les substances chimiques les plus dangereuses seront dénommées « substances extrêmement préoccupantes* ». L'Union européenne compilera une liste spécifique de ces produits indésirables obligeant ainsi les importateurs, les producteurs et les utilisateurs finaux à demander des autorisations spéciales s'ils souhaitent continuer à les utiliser. Cette autorisation pourra être refusée, parce que Reach comprend une clause (le principe de substitution) exigeant des fabricants qu'ils remplacent certaines de ces substances chimiques avec des produits plus sûrs lorsqu'ils existent.



LA LISTE DES « SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES » SERA CRÉÉE PAR LA NOUVELLE AGENCE EUROPÉENNE DES PRODUITS CHIMIQUES SITUÉE À HELSINKI. CERTAINES DE CES SUBSTANCES CHIMIQUES QUI PRÉOCCUPENT LES ORGANISATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SANTÉ ET DES CONSOMMATEURS SONT MENTIONNÉES DANS CE DOCUMENT.

* Substances rentrant dans l'une des classifications/catégories suivantes:

- cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour le système reproductif (CMR),
- persistantes, qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire (bioaccumulables) et toxiques (PBT)
- très persistantes et très accumulables dans la chaîne alimentaire (vPvB), ou
- identifiées comme causes probables de graves effets sur l'homme ou l'environnement, d'ordre équivalent à ceux listés ci-dessus sur la base du cas par cas, dont les substances perturbatrices du système hormonal.

C'est une avancée considérable en matière de réglementation des produits chimiques car celle-ci reconnaît que certaines catégories de substances posent des problèmes tellement graves que leur utilisation requiert un permis spécial.



parfums



MUSCS SYNTHÉTIQUES

utilisés comme ingrédients des mélanges de fragrances dans les cosmétiques tels que savons, shampooings et parfums, ainsi que dans les détergents, les désodorisants et autres produits d'entretien. Les muscs polycycliques les plus couramment utilisés sont des substances chimiques persistantes qui s'accumulent dans la chaîne alimentaire; elles peuvent provoquer des perturbations du système hormonal des poissons, des amphibiens et des mammifères.

COMBLER LES LACUNES DE LA NOUVELLE LOI

REACH présente encore de nombreux défauts. Les producteurs et les importateurs soumis au cadre réglementaire Reach devront enregistrer le produit chimique et fournir des informations résultant d'études de santé et de sécurité. De manière générale, le niveau d'information requis est fixé en fonction de la production annuelle de la substance chimique en question. Cependant, les informations de sécurité que les fabricants doivent fournir pour des produits commercialisés dans des quantités comprises entre 1 et 10 tonnes par an restent limitées, et carrément inexistantes pour des quantités inférieures à 1 tonne par an. Les industries ne seront pas forcément obligées d'évaluer la toxicité de ces substances, et seront donc incapables de garantir leur non toxicité avec ces seules informations.

Par ailleurs, l'utilisation de certains produits chimiques dangereux restera autorisée, même si des produits de remplacement plus sûrs existent : ainsi, les substances perturbatrices du système hormonal et de nombreux CMR (cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour le système reproductif) échapperont à l'obligation de substitution.

Cependant, Reach n'est pas gravé dans le marbre. Il reste possible d'y apporter des améliorations au cours des années à venir, plus particulièrement après la révision de certains éléments. En 2013, l'Union européenne devra notamment décider si les substances chimiques perturbatrices du système hormonal seront soumises à l'obligation de substitution et devront donc être remplacées par des produits plus sûrs si ceux-ci existent. Il y aura plusieurs autres opportunités de révision concernant les informations de sécurité fournies par les producteurs, ou le droit des consommateurs à disposer des informations sur un plus grand nombre de substances dangereuses, ou encore l'ajout ou de la suppression de substances du cadre réglementaire ; autant d'occasions d'améliorer la législation. Vous pouvez être sûrs que les organisations de protection de l'environnement, de la santé et des consommateurs resteront actives et feront à l'avenir appel à votre soutien sur ces problèmes critiques.

ATTENTION! CES POSSIBILITÉS DE REVISION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE PEUVENT ÉGALEMENT ÊTRE EXPLOITÉES PAR L'INDUSTRIE CHIMIQUE AFIN D'AFFAIBLIR REACH ENCORE DAVANTAGE.

A close-up photograph of a baby's face and hands holding a yellow rubber duck. A large, semi-transparent pink 'X' is superimposed over the image, with the word 'plastifiants' written in black text across it.

plastifiants

PHTHALATES

très utilisés comme plastifiants dans les produits en PVC, y compris les jouets, comme solvants et fixatifs dans les produits de cosmétique et d'hygiène, et comme dénaturant d'alcool dans les parfums. Ce sont des polluants largement répandus dans l'environnement mondial, certains sont connus comme étant toxiques pour le système reproductif et causes de baisse de fertilité chez l'animal, ou perturbateurs du développement et de la régulation hormonale.

UTILISER LA NOUVELLE LOI

L'une des principales clauses de Reach mentionne que les fabricants de biens de consommation sont légalement obligés de répondre aux demandes émises par les consommateurs sur la présence ou non d'une « substance extrêmement préoccupante » dans un produit. Dès que l'Union européenne aura publié sa première liste de « substances extrêmement préoccupantes » (un processus qui devrait commencer en juin 2009), tout un chacun, en UE, sera en droit de contacter les revendeurs ou les fabricants pour demander des informations sur la présence de substances problématiques de cette liste dans le bien de consommation qu'il souhaite acquérir.

Date

Madame, Monsieur,

Le nouveau cadre réglementaire européen sur les substances chimiques, Reach, garantit le droit au consommateur d'obtenir du fabricant ou du revendeur d'un bien de consommation, sous 45 jours, la liste des ingrédients dangereux (substances extrêmement préoccupantes) contenus dans cet article.

Je souhaite ainsi acheter - nature et nom du produit - et savoir si ce produit et son emballage renferment des substances dangereuses (correspondant aux critères « extrêmement préoccupants ») et lesquelles. Si tel était le cas, j'aimerais que vous m'indiquiez vers quel autre produit, susceptible de fournir le même service tout en étant exempt de substance dangereuse, je puis me tourner.

De façon plus générale, je suis intéressé(e) de connaître votre politique en la matière et de savoir si votre entreprise cherche pro-activement à identifier et à remplacer les ingrédients problématiques pour la santé et l'environnement ainsi qu'à contribuer positivement à l'élaboration de la liste de substances indésirables que doit dresser la nouvelle Agence européenne des produits chimiques.

Dans l'attente de ces informations, je vous prie d'agréer l'expression de mes respectueuses salutations,

Yours faithfully,

XXX

cc: Agence européenne des produits chimiques - Annankatu 18, 00120 Helsinki, Finland (ou www.echa.europa.eu) Votre association de protection de l'environnement ou des consommateurs.

**SAMPLE LETTER FOR CONSUMER
TO REQUEST INFORMATION ABOUT
SUBSTANCES IN AN ARTICLE.**



Bien entendu, vous n'avez pas besoin d'attendre 2009 pour exercer une pression sur les fabricants. Les revendeurs et fabricants responsables doivent vous fournir les informations sur les substances chimiques dangereuses qu'ils utilisent, indépendamment du règlement Reach. En effet, avant même l'entrée en vigueur de Reach, et en réponse aux préoccupations des consommateurs³, de nombreux fabricants ont déjà commencé à remplacer les substances dangereuses par des produits plus sûrs. La pression de la société civile porte ses fruits, souvent plus rapidement que la contrainte réglementaire, et même si Reach est désormais entré en vigueur, les fabricants ont néanmoins besoin de savoir que les consommateurs veulent des produits plus sûrs dès maintenant.

En tant que consommateur, vous pouvez utiliser cette lettre type pour lancer un signal fort aux fabricants en leur signifiant que les consommateurs sont très préoccupés par la sécurité des produits qu'ils achètent, et en les incitant à ne plus utiliser de substances chimiques dangereuses mais à utiliser et à concevoir des substances de remplacement plus sûres. Dès juin 2008, vous pourrez aussi mettre en copie l'Agence européenne des produits chimiques (en cours d'élaboration) dont la future adresse apparaît ci-contre. Cela montrera également aux législateurs que la société civile reste préoccupée par la sécurité chimique, et cela les encouragera à améliorer les clauses de Reach dans le futur.

SUBSTANCES CHIMIQUES PERFLUORÉES (PFC)

utilisées pour les revêtements anti-adhésifs des semelles des fers à repasser et les poêles, dans la couche interne des emballages d'aliments de fast food (frites, pop-corn, ...), ainsi que dans l'apprêt antitache des moquettes, textiles et peintures. Les PFC persistent dans l'environnement et peuvent s'accumuler dans les sols et les tissus cellulaires des animaux. Certains sont connus pour être toxiques pour les animaux, pour dérégler le système reproductif des invertébrés d'eau douce et pour causer des lésions du foie aux poissons et aux mammifères. Ils peuvent également augmenter l'absorption et la toxicité d'autres contaminants chimiques.



revêtement



POTENTIEL DU REACH POUR LES PAYS MÉDITERRANÉENS NON-UE

Dans la mesure où le REACH réussira à atteindre le but de produire information et identifier les risques que les substances chimiques peuvent causer aux humains et à l'environnement tous les pays méditerranéens, dans et en hors de l'UE, développés, en voie de développement et avec des économies de transition, bénéficieront de même. Toutefois il semble important, en particulier pour les pays méditerranéens hors de l'UE, de travailler sur l'infrastructure déjà existante pour la gestion de l'information sur les substances chimiques pour ne pas réinventer la roue ou perdre du temps en examinant des substances qui ont déjà été vérifiées ailleurs. On s'attend à ce que beaucoup de cette infrastructure d'information et de gestion de l'information devienne plus complète, facilement disponible, uniforme et mieux organisée avec le REACH. On s'attend aussi à ce que l'accomplissement de la Zone de Libre Echange Méditerranéenne dans le cadre du Partenariat Euro-Méditerranéen (PEM) programmée pour l'année 2010 facilite directement et indirectement l'observation plus étroite des dispositions du REACH par tous les pays.

Le REACH - aussi en liaison avec le SAICM * - pourrait faciliter des pays ou la région Méditerranéenne entière à créer des systèmes domestiques pour une gestion correcte des substances chimiques, en particulier ces pays qui sont actuellement en train d'élaborer une nouvelle législation ou de passer en revue celle existante en matière.

Aux industries qui sont de plus en plus en train de se déplacer des pays de l'UE à ceux hors de l'UE (par exemple l'industrie du textile), des règlements tels que le REACH pourraient fournir même un cadre informel des données et une incitation pour l'amélioration des normes de santé professionnelle, assurant la sécurité des ouvriers et évitant les maladies professionnelles. Ceci se produira à condition que les pays hôtes soient conscients et veuillent protéger la santé de leurs citoyens et de leur environnement.

Naturellement, la réalisation d'une gestion durable des substances chimiques capable de favoriser efficacement la sûreté humaine et la santé de l'environnement dans le long terme dépendra beaucoup de cadres légaux solides, plutôt que volontaires. Les consommateurs et les ONG environnementales dans les pays méditerranéens hors de l'UE et la société civile dans son ensemble pourraient jouer un rôle substantiel dans ce contexte, par exemple en incitant leurs gouvernements et parlements et en leur demandant de mettre en place des systèmes plus efficaces de gestion des substances chimiques, tirant profit des bonnes pratiques des législations existantes telles que le REACH.

*** L'Approche Stratégique de la Gestion Internationale des Produits Chimiques (SAICM), adoptée en 2006, est un cadre de politique internationale pour stimuler la gestion correcte des substances chimiques qui soutient l'accomplissement du but convenu à Johannesburg en 2002 au Sommet Mondial sur le Développement Durable d'assurer que, pour l'année 2020, les substances chimiques soient produites et employées des manières qui réduisent au minimum les impacts significatifs défavorables sur l'environnement et la santé humaine.**

REACH est loin d'être une réglementation parfaite, mais nous pouvons néanmoins l'utiliser pour obtenir des fabricants qu'ils accélèrent le processus d'élimination des substances chimiques de la composition des produits de consommation courante; nous pouvons également travailler à l'amélioration de cette réglementation, jusqu'à ce qu'aucune substance chimique dangereuse ne soit plus autorisée si un produit de remplacement plus sûr existe.

Consommateurs, parents, travailleurs, sous tous les aspects de notre vie, nous bénéficierons tous d'une meilleure sécurité sanitaire et environnementale des produits chimiques ; pour les générations futures et l'environnement, Reach est un premier pas urgent et indispensable.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOIR WWW.CHEMICALREACTION.ORG (SITE EN 9 LANGUES DONT LE FRANÇAIS)

REPLACEZ LES SUBSTANCES CHIMIQUES DANGEREUSES PAR DES PRODUITS PLUS SÛRS DÈS MAINTENANT!



European Environmental Bureau
Boulevard de Waterloo 34
1000 Bruxelles, Belgio
email: eeb@eeb.org
www.eeb.org/activities/chemicals/Index.htm



**Friends of
the Earth
Europe**

Friends of the Earth Europe
Rue Blanche 15
1050 Bruxelles, Belgio
email: info@foeeurope.org
www.foeeurope.org/safer_chemicals/Index.htm

GREENPEACE

Greenpeace International
Ottho Heldringstraat 5
1066 AZ Amsterdam, Paesi Bassi
email: supporter.services@int.greenpeace.org
www.greenpeace.org/international/campaigns/toxics



The European Consumers' Organisation
Bureau Européen des Unions
de Consommateurs
Avenue de Tervueren, 36
1040 Bruxelles, Belgio
email: consumers@beuc.eu
www.beuc.eu



Health & Environment Alliance
28 Boulevard Charlemagne
1000 Bruxelles, Belgio
email: info@env-health.org
www.env-health.org



International Chemical Secretariat
28 boulevard Charlemagne
1000 Bruxelles, Belgio
email: info@chemsec.org
www.chemsec.org



Women in Europe
for a Common Future
PO Box 13047
3507 LA, Utrecht, Paesi Bassi
email: wecf@wecf.org
www.wecf.org



WWF European Policy Office
36 Avenue de Tervuren, Box
12
1040 Bruxelles, Belgio
email: wwf-epo@wwfpo.org
www.panda.org/eu

Cette publication du MIO-ECSDE est une version adaptée du manuel de Réaction Chimique, "Ma Voix" (Août 2007) : Madeleine Cobbing (auteur et rédactrice) et en coopération avec Sandra Jen, Mecki Naschke (EEB), Helen Perivier (Greenpeace international), Aleksandra Kordecka (FoEE), Dr Nadia Haiama (Unité Européenne de Greenpeace), Dr. Ninja Reineke (WWF), Justin Wilkes (WWF), Laura Degallaix (BEUC), Dr Lisette van Vliet (HEAL), Grazia Cioci (EEB). Editeur responsable: John Hontelez.

Réaction Chimique, un projet commun des Amis de la Terre, Greenpeace et du Bureau Environnemental Européen avec l'aide financière de Sigrid Rausing Trust, a donné la permission à MIO-ECSDE d'imprimer cette publication. Responsabilité de cette version adaptée et des changements aux graphiques et au contenu de l'original sont du MIO-ECSDE.



Mediterranean Information Office for Environment, Culture and Sustainable Development
12, Kyristou str. 10556 Athens, Greece email: info@mio-ecsde.org www.mio-ecsde.org

L'impression de cette version adaptée et page 11 sont une contribution du MIO-ECSDE dans le cadre du projet "REACHing a Sustainable Management of Chemicals in the Euro-Mediterranean Region", cofinancé par la Commission Européenne, DG Environnement. Pour de plus amples informations visitez le site Web: <http://www.mio-ecsde.org>
Personne de contact : Barbara Tomassini